

## **CENTRES DE VACANCES PÉDAGOGIQUES COMMUNAUX** **DE LA VILLE DE MONS**

### **PROJET PÉDAGOGIQUE**

Un projet est une ambition pour l'avenir :

- L'amusement ;
- L'enfant au centre ;
- Le respect ;
- La découverte et la rencontre ;
- Le bien-être.

Il provient de la réflexion d'un petit groupe.

Nous le partageons avec l'équipe d'animation dans sa globalité et les parents.

Il est mis en musique par le(s) projet(s) d'animation construit(s) avec les animateurs, chaque année.

#### **1. Notre philosophie :**

- Le temps des vacances est un temps de ressourcement et de récréation. Le plaisir, la découverte et l'amusement y ont une place primordiale ;
- Chaque enfant est une personne à part entière. Il est au centre de ses loisirs et a droit à un cadre à un cadre sécurisant adapté à ses besoins ;
- Le respect des choses et des personnes est une valeur importante de la vie en groupe. Les centres de vacances pédagogiques communaux offrent une véritable expérience de vie en communauté ;
- Les vacances sont l'occasion de partir à la découverte des autres, dans un esprit d'ouverture et de collaboration ;
- Le bien-être de l'enfant se construit de manière globale : sociale, physique et culturelle ;
- Les centres de vacances pédagogiques communaux offrent également un espace de citoyenneté et de responsabilités aux jeunes qui encadrent et animent les enfants.

## **2. Nos objectifs :**

Ils se sont développés vers les enfants. Néanmoins, ils sont transférables à la réalité des jeunes qui encadrent les centres de vacances.

Chaque axe est décliné en deux actions de participants pour se donner des indicateurs à évaluer.

### **2.1 *Les vacances au centre, l'amusement***

- Créer : Imaginer, fabriquer, décorer...  
L'important n'est pas le résultat, mais le chemin parcouru pour y arriver et le plaisir que l'enfant a pris.
  
- S'exprimer : Expression orale, manuelle ou corporelle...  
Prendre la parole pour demander ou donner son avis.  
Nous aimons que l'enfant raconte spontanément ses moments « forts » à l'issue de la journée aux personnes qui comptent pour lui ...

### **2.2 *L'enfant au centre***

- Etre autonome : Cela nécessite la responsabilisation de l'enfant afin qu'il soit amené à gérer ses loisirs et ses actes.  
L'autonomie s'apprend !  
Un climat de confiance et de sécurité est indispensable au sein du centre pour permettre l'accès à cet apprentissage ...
  
- Participer : Si le centre rend un service aux parents qui travaillent, elle est avant tout un service aux enfants qui sont en vacances. Il nous apparaît primordial qu'ils puissent être acteurs de celle-ci en participant ponctuellement à des choix et des décisions.  
Des activités sont néanmoins proposées par l'équipe d'animation invitant chaque enfant à participer activement...

### **2.3 *Le respect***

- Collaborer : Il n'est pas toujours simple de jouer ensemble.  
Si la compétition est présente dans bien des moments, nous souhaitons cultiver la coopération lors des activités organisées.  
C'est l'union de la force et des qualités de tous qui permet au groupe de « gagner »...
  
- Se sociabiliser : Les vacances proposées au sein du centre ont la caractéristique de se vivre en groupe.  
Le groupe est à la fois une richesse et une limite à la liberté individuelle. Des règles sont construites ensemble pour une vie agréable...

## **2.4 La découverte**

- Partager : Nous créons l'espace-temps pour aller à la rencontre de l'autre dans ses différences d'âge, de culture ou de vie.
- Partir : Le centre est un espace de vacances et d'amusement ...  
Nous voulons également que les enfants puissent sortir du cadre physique du centre pour découvrir d'autres réalités, se dépayser...

## **2.5 Le bien-être**

- Accueillir : Nouvelles têtes, nouveaux lieux, nouvelles habitudes, nouveaux jeux... Pour que l'enfant vive ces moments de manière positive, nous souhaitons porter notre attention sur l'accueil de chacun. Cela se vit lors de l'arrivée le matin mais aussi lors des regroupements en sous-groupes, au moment des repas ... Une attention particulière est donnée aux plus jeunes (encadrement, infrastructure et rythme au sein du centre)
- Bouger : Les temps calmes sont nécessaires mais nous souhaitons que l'enfant court, nage, danse, ...  
Les jeux sportifs alternent donc avec les activités créatives...
- S'alimenter sainement : Des collations saines seront offertes aux enfants quotidiennement afin de promouvoir l'éducation à la santé.

## **3. Pour atteindre nos objectifs, il y a :**

### **3.1 Les infrastructures**

Les centres sont organisés dans des écoles maternelles et primaires adaptées à l'âge des enfants. Les bâtiments, l'infrastructure et le mobilier sont en adéquation avec le groupe d'enfants. Ce cadre permettant à chaque groupe de vivre des activités sécurisées à l'extérieur comme à l'intérieur.

### **3.2 L'encadrement**

Nous faisons appel à des jeunes, animateurs motivés dans un cadre organisationnel défini précisant leurs rôles et le cadre pédagogiques du centre.

Ils sont majoritairement brevetés, en formation d'animateur de Centre de Vacances et pour certains, en possession du brevet de secouriste.

Les animateurs sont désignés par le Collège communal en respectant les normes minimales d'encadrement souhaitées par l'ONE et dans le respect de l'article 5 du Décret du Ministère de la Communauté Française du 17 mai 1999 modifié par le Décret du 30 avril 2009.

Les groupes d'enfants sont formés en fonctions de leur âge.

### **3.3 La thématique d'animation**

En lien avec le présent projet pédagogique, chaque année, nos centres optent pour une thématique spécifique.

L'équipe d'animation met des outils en place pour assurer au maximum la participation active des enfants dans les projets d'animation.

Un aboutissement est finalisé avec les enfants et avec les parents lors d'une fête de clôture au cours de laquelle un spectacle à lieu, en rapport avec le thème choisi.

### **3.4 Le transport**

Des circuits de cars sont organisés dans l'entité montoise afin de permettre aux enfants de se rendre gratuitement à destination d'un de nos centres de vacances.

### **3.5 Le déroulement de la journée**

De 7h30 à 9h00 : garderie ;

De 9h15 à 9h30 : petit-déjeuner ;

De 9h30 à 11h30 : activités ;

A 11h30 : dîner des petits (enfants de moins de 6 ans) ;

A 12h 00 : 1<sup>er</sup> service - dîner des grands (enfants de 6 à 12 ans) ;

A 12h30 : 2<sup>ème</sup> service – dîner des grands ;

De 12 h 30 à 15h15 : activités des petits ;

De 13h30 à 15h15 : activités des grands ;

De 15h15 à 15h30 : collation (à partir de ± 15h30, départ des enfants reprenant le car) ;

De 16h00 à 17h00 : garderie.

### **3.6 Les sorties**

Plusieurs excursions sont prévues tout au long du déroulement des centres. Elles ont une vocation ludique en lien avec le thème d'animation.

Par ailleurs, les enfants de plus de 6 ans vont à la piscine chaque semaine.

Des activités extérieures sont organisées comme le mini-golf, le cinéma ou la pêche.

Ces sorties sont non-comprises dans la p.a.f. demandée aux parents.  
Nous initions une journée d'activités « intercentres » sur un des trois sites, lors de la dernière semaine de fonctionnement.

### **3.7 L'accueil / le contact avec les parents**

Avant et pendant le déroulement des centres, la Cellule Jeunesse de l'administration communale est le lieu d'accueil et d'informations pour les enfants et leurs parents.

Durant les centres, l'enfant est accueilli individuellement et dans son groupe.

La garderie se veut conviviale au sein de laquelle l'enfant peut librement agir dans un espace de sécurité.

Des jeux de coopération et d'accueil sont prévus par les animateurs.

Le coordinateur est à l'écoute des parents et des enfants.

Des moments précis sont prévus pour les échanges avec les animateurs, les enfants et les parents.

### **3.8 Le temps libre**

Les journées en centre alternent des temps d'activités structurées et des temps libres.

Ceux-ci ne sont pas des temps morts mais des moments qui permettent à l'enfant de souffler et de gérer ses propres envies.

Les temps libres font partie des temps d'animation durant lesquels les animateurs sont présents.

L'organisation des centres doit permettre à tous de garder un rythme de vacances...

Dans ce cadre, la sieste des plus jeunes est organisée pour respecter les besoins et le rythme de chaque enfant. Cependant celle-ci n'est pas imposée.

### **3.9 Les règles**

En début de fonctionnement des centres, le cadre est fixé avec les participants (animateurs et enfants).

Néanmoins, des règles non négociables sont précisées dans le R.O.I. des centres. Elles sont communiquées à tous avant le commencement des centres.

Des temps d'évaluation des animateurs sont également prévus (conseil de groupe).

### **3.10 Le matériel**

Matériel sportif et de créativité est mis à la disposition des animateurs et des enfants.

Chaque groupe doit gérer au mieux le matériel qu'il a emprunté.

Progressivement, les centres de vacances se dotent d'un matériel d'animation « durable ».

### **3.11 Les réunions préliminaires**

Des entretiens sont organisés en mars afin de rencontrer chacun des candidats aux postes d'animateur, chef animateur et coordinateur.

Afin de les préparer au mieux à l'encadrement des enfants et à l'exercice de leurs fonctions, les animateurs non-brevetés sont conviés à des séances de formation (gestion de conflits, techniques d'animation, gestion de groupes, ...) que la Ville de Mons organise en collaboration avec le Service Provincial de la Jeunesse (S.P.J).

En mai, une entrevue est programmée avec les coordinateurs et chefs animateurs de chacun des centres afin de fixer le thème de l'année.  
Par ce fait, l'équipe d'encadrement s'approprie pleinement les objectifs fixés dans le projet pédagogique.

Dans le mois qui précède le début des centres, une réunion a lieu afin d'expliquer l'organisation et les principes d'animation à tous les animateurs désignés.

Ils peuvent ainsi penser aux activités qu'ils pourront proposer.

## **4. Conclusion**

Les centres de vacances pédagogiques communaux répondent aux besoins des familles. Ce projet pédagogique est basé sur l'évaluation des nécessités du public accueilli.

Chaque enfant est le bienvenu et sera pris en charge au sein de son groupe dans le respect de ses convictions idéologiques, philosophiques ou politiques et de celles de leurs parents.

Ce projet pédagogique est un idéal vers lequel nous aimerions tendre.

*Les Centres de Vacances Pédagogiques Communaux doivent  
rester avant tout des  
**Centres de Vacances pour et par les Enfants***